

Un module Drone dans le cadre du MIL Nouvelles technologies au service de l'agroécologie en BTSA ACSE et APV, au LEGTA de Dax.

Le Legta de Dax a mis en place un module drone dans le cadre de son MIL . Ce module est composé de 2 parties, le brevet de télépilote de loisirs pour tous les étudiants(es) et le brevet de télépilote de drone professionnel pour les étudiants(es) volontaires.

Depuis le mois de juin 2018 l'EPLEFPA des Landes est déclaré Exploitant de drones à la DGAC.

Cela concerne des missions comme la surveillance de parcelles, de pivots d'irrigations, des prises de vues multispectrales de cultures, des images pour la communication des établissements de l'EPLEFPA) et la formation au brevet de télépilote de drone professionnel.

Découvrez [en détail comment ce lycée intègre cette compétence dans ses formations.](#)